

Communiqué du 16 décembre 2016

Vient de paraître au CEET

Le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) vient de publier le numéro 133 de *Connaissance de l'emploi*: « La Garantie jeunes en action : usages du dispositif et parcours de jeunes ».



Expérimentée par les missions locales sur une partie du territoire dès octobre 2013, la Garantie jeunes, destinée aux 16-25 ans, sera généralisée à partir de janvier 2017.

En vue de cette généralisation, des évaluations ont été commandées par le ministère du Travail. L'une d'elles, issue d'une collaboration entre l'université Paris 13 et le CEET, s'est intéressée aux usages du dispositif par les jeunes et aux effets de celui-ci sur leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

L'enquête de terrain a mis en évidence le fait que l'allocation mensuelle, versée aux jeunes pendant un an, est une nécessité pour tous, quel que soit l'usage qu'ils en font.

Elle a également permis de dégager trois parcours types vis-à-vis du marché du travail. Le premier aboutit à une réelle insertion professionnelle bien que précaire (CDD et intérim). Le deuxième amène les jeunes aux abords de l'emploi et leur redonne confiance sans créer de véritable dynamique. Le dernier ne fait pas évoluer leur situation par rapport à l'emploi, tant ils sont « empêchés » par des problèmes physiques, psychiques, sociaux et économiques.

Connaissance de l'emploi, n° 133, décembre 2016,

Julie Couronné, Marie Loison-Leruste, François Sarfati.

<http://www.cee-recherche.fr/publications/connaissance-de-lemploi/la-garantie-jeunes-en-action-usages-du-dispositif-et-parcours-de-jeunes>

Suivez le CEET sur Twitter : <https://twitter.com/CeeEtudesEmploi>